

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicitée par La Capéchade en vue de l'obtention d'une autorisation en vue d'installer un marché de producteurs pour la période allant du septembre 2026 à janvier 2027, sur l'esplanade du port le deuxième vendredi du mois entre 15h00 et 20h00.

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), la commune sollicite tous les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Le projet est le suivant :

- Installation d'un marché de producteurs les deuxièmes vendredis du mois

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 30/06/26.